

BULLETIN  
édité par le Syndicat  
National des Travailleurs  
de la Recherche Scientifique  
(S.N.T.R.S. - C.G.T.)

ISSN 0180-5398

CP 50050

Directeur de la publication  
A. MONTINTIN  
57, avenue d'Italie, 75013

Imp. Polygraphique (1) 43705710

N° 248

FÉVRIER  
1 9 8 6

**B B R S**

## ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS 1986

*Jusqu'au 3 Mars (dernier délai)*

# VOTEZ

## pour la liste d'union pour le CNRS

présentée par

### le SNTRS-cgt - le SNCS-fen - le SNPCEN-fen

Seule instance de décision du CNRS comportant des élus le Conseil d'Administration délibère sur tout ce qui concerne les grandes orientations du CNRS : son orientation, son fonctionnement, le budget, l'action sociale, et sur le rapport d'activité du Directeur Général.

Les missions fixées au C.A., sa composition actuelle, représentent un progrès. Il importe de l'utiliser pour que l'évolution du CNRS se fasse en cohérence avec celle des besoins culturels, économiques et sociaux.

Chacun d'entre nous : administratif, cadre, chercheur, ingénieur ou technicien est concerné.

### Faut-il brûler le CNRS ?...

Après avoir connu une période de « réhabilitation » dans l'opinion publique à la faveur d'une politique de redressement du développement scientifique et technologique, le CNRS devient à nouveau l'objet de campagnes de dénigrement systématiques.

Elles égalent en intensité celles de 1979-1980 qui ont coïncidé avec une politique de démantèlement du potentiel de recherche et de mise en cause de l'emploi scientifique.

Ces attaques visent tout à la fois à mettre en cause l'unité et la pluralité de l'organisme et à asservir plus les recherches fondamentales. Elles s'appuient sur un courant universitaire ayant une vision archaïque et autoritaire de la recherche et qui rêve d'en découdre avec le CNRS dont la cohérence et l'autonomie lui semblent un défi.

La convergence entre cette forme de conservatisme et l'appétit de revanche de la droite cachent une nouvelle agression contre la recherche sous couvert d'« évolution ».

### Des projets dangereux

Les responsables de l'opposition de droite ont fait savoir que le CNRS devait être fractionné et que de larges secteurs disciplinaires devaient être placés soit sous la responsabilité directe de l'Université, soit sous celle de l'industrie. Ce serait l'accomplissement du rêve qu'ils poursuivent depuis des années : démanteler le CNRS. Presqu'en réponse à cette récente agitation le Ministère de la Recherche et de la Technologie s'est montré favorable à une départementalisation accrue du CNRS : ce serait accentuer les cloisonnements et mettre en cause la pluridisciplinarité du CNRS.

Ces options recourent partiellement celles de l'actuelle direction du CNRS, ce qui explique son manque de détermination à défendre le CNRS, et éclaire ses initiatives pour renforcer l'autorité des Directeurs Scientifiques au détriment des instances élues.

(Suite page 4)

**Richard VARIN, Administrateur sortant, et Marc OLLIVIER, candidats de la liste d'union pour le C.N.R.S., répondent à quelques questions.**

**QUESTION.** — *Comme élus des personnels, quels sont vos pouvoirs au Conseil d'Administration ?*

Richard VARIN. — Ceux de tout membre du Conseil : on peut inviter le C.A. à reconsidérer une proposition de la Direction Générale, demander le report d'une question ou bien son inscription à l'ordre du jour, ou encore conduire le C.A. à faire des recommandations adressées au gouvernement...

**Q.** — *Y a-t-il des exemples ?*

R. V. — Oui... récemment le C.A. s'est refusé à définir les critères d'évaluation pour les futures C.A.P., malgré les démarches de la Direction. A l'époque où M. PAYAN était Directeur Général, le C.A. a recommandé une procédure de concertation avec les personnels du C.D.S.T., enfin le C.A. du C.N.R.S. a été le seul de tous les E.P.S.T. à signifier au gouvernement les conséquences des annulations de crédits...

Marc OLLIVIER. — L'action que peuvent mener les représentants du personnel au sein du Conseil d'Administration est très importante pour faire comprendre à la Direction du C.N.R.S. — qui semble en avoir besoin — que la participation des chercheurs et I.T.A. à la gestion de la recherche est une meilleure méthode pour améliorer le fonctionnement du C.N.R.S. et pour le défendre contre ses ennemis, que les pratiques autoritaires et technocratiques, qui sont sources de conflits et d'erreurs parfois graves.

Nous devons être vigilants devant les tendances que manifestent certaines directions scientifiques, et la Direction du C.N.R.S. dans son ensemble, à faire peu de cas des avis des commissions, et à élaborer leur politique en dehors de toute concertation. Les manifestations de ces tendances dangereuses se sont multipliées dernièrement : volonté d'évaluer les chercheurs sur fiche documentaire, mise en place des « A.R.I. », création d'instances nouvelles pour gérer les crédits en l'absence de tout élu du personnel, etc.

R. V. — Marc a raison d'insister sur cet aspect. On peut qualifier l'année 85 au C.N.R.S. d'« année de l'autoritarisme » : les « séminaires de Garchy » (auxquels participent les états-majors des Directions Scientifiques et l'appareil administratif) inaugurent toute une série de décisions. Finies les concertations, quelques réunions formelles avec les syndicats, c'est en conclave que tout est évalué.

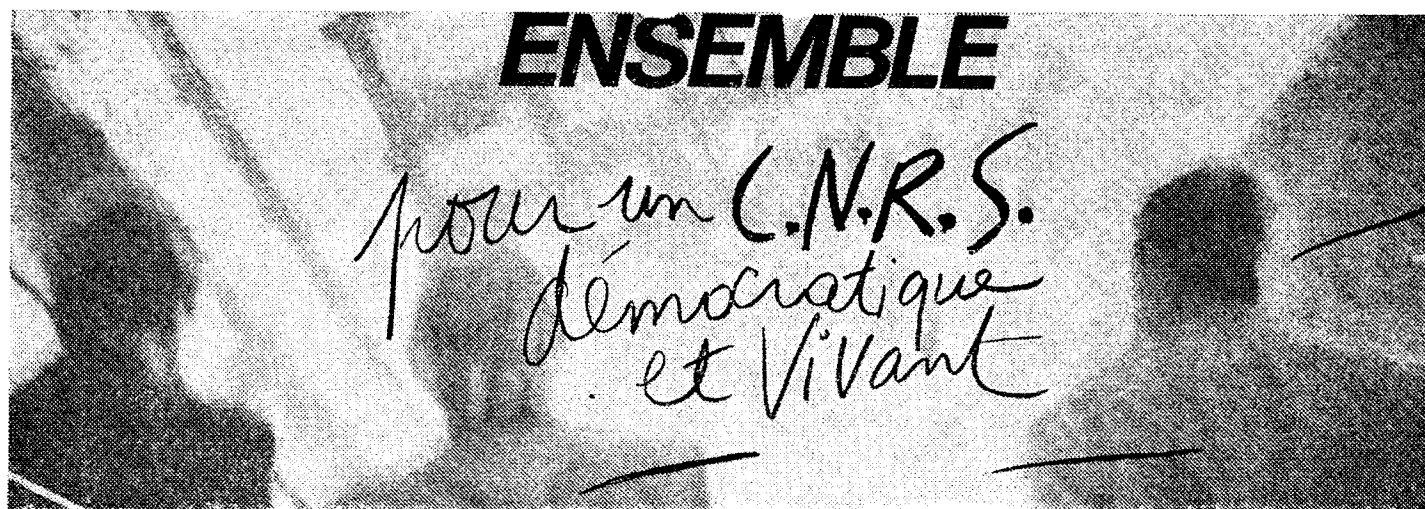
**Q.** — *Des exemples ?*

R. V. — On n'en manque pas : projet de statut à durée limitée dit « projet post-doc », « repyramidage des I.T.A. » avec décision de supprimer des catégories,

programme mobilisateur I.T.A. qui ne propose rien d'autre que l'instauration de salaires individualisés et de faire dépendre les carrières du seul avis des responsables de formation ! Mise au point d'Actions de Recherches Intégrées (A.R.I.) qui ne sont pas discutées au Comité National. Réforme des services généraux annoncée dans la « lettre d'information ».

M. PAPON a un slogan qui résume tout ça : « Je ne négocierai pas ma gestion ! »... inutile de préciser que ça fait le bonheur de certains Directeurs Scientifiques.

M. O. — Pourtant l'avenir d'un organisme moderne et vivant n'est pas dans cette direction : comme toutes les collectivités où doivent s'épanouir la créativité, l'innovation et l'initiative, la réflexion et le travail en équipe, le C.N.R.S. a besoin d'une large circulation de l'information à tous les niveaux, et d'une responsabilisation aussi poussée que possible de tous les acteurs de la recherche ; objectif que l'on peut atteindre en utilisant les technologies modernes de communication et d'organisation des rapports de



travail. Il est vrai que l'esprit de caste, une concertation trop hiérarchisée de l'organisation du travail, s'accroissent, et s'accroissent très bien d'une absence de transparence...

**Q.** — *Pourtant la réforme de 82 a institué des instances élues...*

R. V. — Elle a surtout gommé toutes les mesures d'Alice Saunier-Seïté... Globalement ces réformes apportent plus de démocratie mais concrètement les choses sont plus subtiles !

**Q.** — *C'est-à-dire ?*

R. V. — La multiplicité des instances peut conduire à un renforcement de l'autoritarisme ! Le paradoxe est rendu possible par la manière dont une même question se trouve fragmentée au niveau de chaque instance. Tout le monde aura été formellement consulté mais personne n'aura disposé d'une vision d'ensemble. Il y a une dérive technocratique à laquelle les personnels doivent s'opposer.

**Q.** — *Quels sont les rapports entre le C.A. et les instances scientifiques ?*

R. V. — Le C.A. fixe les orientations du C.N.R.S. mais il est impensable qu'il le fasse sans ou contre les instances scientifiques. A la différence du Conseil Scientifique où sont arbitrés les équilibres entre communautés scientifiques, le C.A. veille à ce que l'orientation du C.N.R.S. soit compatible avec les besoins de la communauté nationale. Cette évolution est favorisée par la présence depuis 82 de représentants de confédérations ouvrières et de grands secteurs d'activité économique et financière.

M. O. — Pour contrer les effets pervers de la multiplicité des instances, dont a parlé Richard, il est important que les élus du Conseil d'Administration, du Conseil Scientifique, des Commissions et Conseils de département mènent une action cohérente. C'est l'un des sens de la liste d'union soutenue par les syndicats. Je voudrais souligner que davantage d'élus directs dans les Conseils (département et scientifique) augmenterait cette indispensable cohésion.

**Q.** — *Et cela suffit pour harmoniser les rapports avec la communauté scientifique ?*

M. O. — Non. Il manque une dimension : celle des rapports directs avec les personnels du C.N.R.S., et plus largement la communauté scientifique. Pour cela nous nous efforcerons de rester le plus souvent possible en contact avec les chercheurs et I.T.A. par les déplacements et réunions de travail que nous organiserons sur le terrain, et par tout autre moyen de communication complétant les comptes rendus.

**Q.** — *Est-ce dans le but de discuter des revendications au Conseil d'Administration ?*

R. V. — Les revendications sont essentiellement du ressort du mouvement syndical. Le C.A. n'est ni un lieu de négociation, ni un lieu de consensus. Ce serait inefficace et dangereux pour la démocratie dont on parlait. On arriverait à un système de délégation de pouvoir. En même temps, il est sûr que nous nous exprimons avec une sensibilité syndicale qui me paraît un complément indispensable à l'examen des questions.

M. O. — En effet, toute intervention sur la politique de l'organisme et celle de l'emploi en particulier, a un impact sur les revendications. Bien entendu, les représentants du personnel au sein du Conseil d'Administration ne peuvent jouer un rôle significatif s'ils restent isolés. Les candidats de la liste d'union ne le seront pas : ils seront en permanence aidés par la réflexion collective et les actions conduites par les organisations syndicales qui soutiennent leur candidature : SNCS-FEN, SNTRS-CGT, SNPEN-FEN.

**Q.** — *En conclusion, comment voyez-vous l'avenir au C.N.R.S. ?*

M. O. — Il est en effet difficile de faire l'impasse sur les échéances nationales, d'autant que les partis politiques de droite ont fait du C.N.R.S. un enjeu électoral. On sait depuis longtemps qu'ils supportent mal le C.N.R.S. : non qu'ils soient contre toute recherche, mais parce qu'ils ne veulent pas de recherche libre et encore moins de participation des scientifiques à son orientation et à sa gestion. C'est pourquoi ils veulent démanteler le C.N.R.S. et attribuer ses dépouilles soit aux mandarins universitaires qui rêvent de reconstruire l'Université de papa, soit au patronat privé qui veut en faire une source de profits.

R. V. — Certes, c'est une donnée de la situation, mais les personnels et la Communauté Scientifique ont déjà montré qu'ils pouvaient mettre en échec des projets aussi graves. C'est un combat qui a déjà commencé, en s'opposant au décrochage de la L.O.P. dans ses objectifs et ses moyens.

**Q.** — *Est-ce seulement une question de moyens ?*

R. V. — Je dirais volontiers que ce sont les moyens d'une orientation que nous combattons. La baisse des moyens alloués à la recherche fondamentale va de pair avec l'accroissement des aides données à l'industrie. C'est une des caractéristiques du plan triennal.

M. O. — Il y a là une inversion des priorités très dangereuse, avec de plus le risque de faire jouer au C.N.R.S. un rôle de palliatif, face aux insuffisances de la recherche industrielle. On en perçoit des éléments dans des mesures sur l'emploi : recours à des T.U.C. au C.N.R.S., réapparition de contrats à durée limitée dans l'Université, comme dans les projets initiaux des post-doc au C.N.R.S....

**Q.** — *Alors, pessimistes ?*

M. O. — Pas vraiment.

R. V. — Rien n'est joué. Tout repose sur la volonté qu'auront les personnels scientifiques, à renforcer leur unité pour préserver le C.N.R.S. et défendre leurs métiers.

M. O. — L'audience qu'aura notre liste d'union sera aussi un moyen d'exprimer cette volonté.

## Ouverture et coopération dans l'unité et la pluridisciplinarité

S'opposer à toute atteinte à l'unité du CNRS ne signifie pas que nous refusons son évolution.

Le CNRS est un outil de recherche essentiel au développement du pays qu'on ne devrait pas remettre en question au gré des échéances politiques.

Son efficacité repose sur la continuité des financements, des programmes et des recrutements sur de longues périodes.

Le CNRS dispose d'une population scientifique, technique et administrative de haut niveau et de formations de recherche performantes qui peuvent jouer un rôle d'entraînement et d'impulsion pour le développement de secteurs de pointe et pour l'adaptation de secteurs plus traditionnels.

Tout en préservant son rôle dans le développement des connaissances, le CNRS doit maintenir le cap qu'il s'est fixé en 1982 : développer des accords-cadres avec ses partenaires industriels et les grands établissements publics dans le respect de sa spécificité.

### — Avec l'industrie.

Il faut utiliser pleinement nos compétences scientifiques et technologiques dans le domaine de la formation des hommes et pour une valorisation plus dynamique.

Naturellement il revient aux firmes industrielles d'assurer l'application des découvertes, ce que le CNRS n'a pas vocation à faire, car il ne lui appartient pas de se substituer aux responsabilités technologiques ou financières des industriels.

### — Avec l'Université.

Le CNRS entretient des liens traditionnels avec l'Université qu'il importe de préserver par une politique active d'association.

Nous pensons que l'évolution des critères d'association des équipes devrait être exclusivement opérée à partir de l'adéquation de l'équipe à une thématique définie par les instances scientifiques du CNRS.

Une telle politique d'association suppose l'existence de conventions claires avec les partenaires universitaires définissant de façon rigoureuse les droits et les devoirs de chacun en matière de financement, d'utilisation des équipements, d'affectation des emplois en nombre et en niveau, ainsi qu'en matière d'organisation et de responsabilité de chacun dans les unités associées.

Corrélativement, les procédures « jeunes équipes » ou « contrats libres » doivent se poursuivre avec un engagement financier de l'Université pour assurer le relais du financement CNRS.

En tout état de cause le développement des liens CNRS-Université auxquels nous sommes attachés ne peut conduire le CNRS à palier les carences de l'Université en matière d'enseignement.

## Pour une vigoureuse politique de coopération internationale

Le rythme du progrès scientifique et technique dans les pays industrialisés aggrave le déséquilibre entre ces derniers et les pays en voie de développement rendant urgent et vital le transfert de nos connaissances vers ces pays. Le CNRS doit renforcer sa participation à la coopération et encourager ses personnels à s'y engager plus activement.

La coopération scientifique et internationale est partie intégrante de la recherche et doit être impulsée. Elle doit respecter les orientations de l'organisme et l'avis de ses instances. Elle doit accompagner un renforcement du potentiel national et se nourrir de la libre circulation des hommes et des idées, elle implique aussi un meilleur accès aux moyens de publication, et aux banques de données.

## Donner au CNRS les crédits et les emplois pour assurer ses missions

A partir de 1982, les moyens du CNRS ont connu une augmentation importante cependant atténuée par les annulations successives de crédits, si bien que le CNRS n'a toujours pas rattrapé en moyens par chercheur son niveau de 1976, alors que le coût des recherches s'est singulièrement accru.

Le manque chronique d'ITA dans les formations, l'évolution même des technologies nécessitent toujours plus l'appel à des compétences de haut niveau, et un support administratif adapté aux besoins des formations. Une recherche dynamique suppose des carrières plus attractives et des niveaux de rémunération compétitifs.

C'est pourquoi nous nous battons pour un accroissement de 50 % en trois ans des moyens par chercheur afin de placer les formations en situation compétitive vis-à-vis de celles des USA ou d'Allemagne. C'est pourquoi nous estimons qu'une croissance de 4,5 % par an de l'effectif des chercheurs et des ITA est indispensable.

## De la loi d'orientation et de programmation au plan triennal

Les objectifs du plan triennal sont insuffisants, c'est la « stabilisation planifiée » des moyens des organismes publics comme le démontre le budget 1986.

Partant de la nécessité du développement de la recherche industrielle, le plan triennal substitue aux équilibres de la LOP une logique d'aide massive au secteur industriel sans analyse de faisabilité, ni contrôle réel de l'utilisation des fonds.

Cette orientation conduit à subordonner l'effort public de recherche aux seules finalités industrielles. Comme dans le passé, nous sommes résolus à combattre tout retour à une forme quelconque de « pilotage par l'aval ».

## Respecter les instances, gérer dans la transparence

Dans la dernière période la Direction s'est illustrée en prenant ses décisions sans aucune concertation avec les instances scientifiques (Actions de recherche intégrées) ni avec les personnels (réformes des services généraux, réactivation des Comités de Directeurs de Laboratoires).

Cette pratique est inadmissible. Nous réaffirmons que la démocratie n'est pas seulement une aspiration. En faisant appel à la compétence de chacun elle est une composante de l'efficacité.

Le CNRS a besoin d'une gestion transparente dans laquelle toutes les instances doivent être partie prenante.

LE SNCS, le SNTRS et le SNPCEN s'engagent à ce que les enjeux discutés en Conseil d'Administration puissent être mesurés par les personnels.

# VOTEZ

*pour les candidats  
de la liste d'union*

Richard VARIN,  
Marc OLLIVIER,  
Roger GENRE,  
Gabriel MOKOBODZKI.